

**MOBILISER LES INFRASTRUCTURES
POUR ACCELERER
LES INVESTISSEMENTS
DANS LA FIBRE OPTIQUE**



FRATEL
13^{ème} réunion annuelle
Bâle
30 novembre 2015





1 axione filiale de Bouygues Construction dédiée à l'aménagement numérique

Les missions d'un aménageur numérique

**Construire, exploiter
et financer
les infrastructures
d'initiative publique**

**Accueillir tous les
opérateurs sans
discrimination, en
toute neutralité**

**Au bénéfice du développement, de la compétitivité
et du bien-être du territoire**

Axione intervient sur 21 départements français



14%

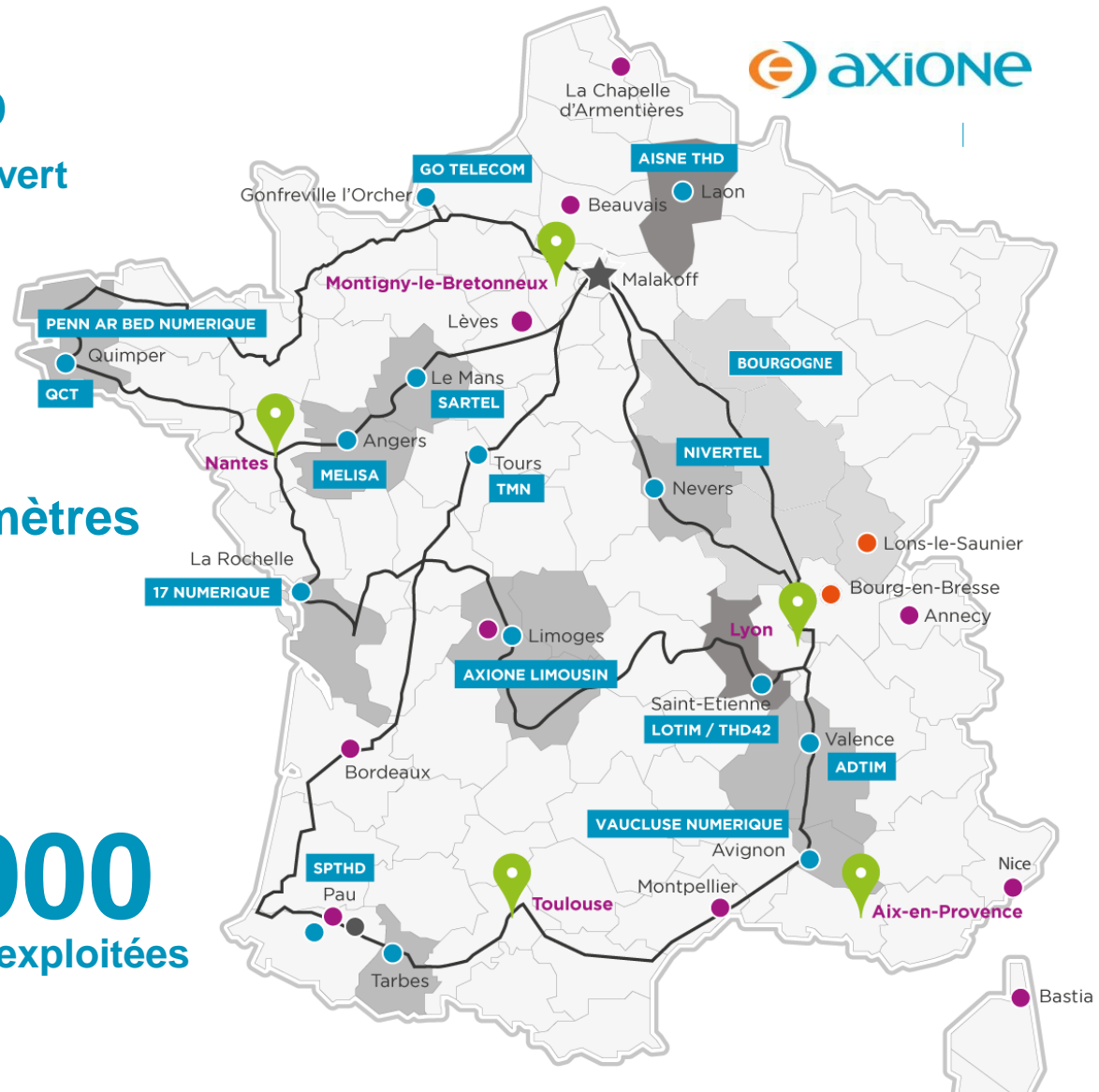
du territoire couvert

6 500
communes desservies

40 000 kilomètres
d'infrastructures optiques

7 millions de personnes

1 000 000
Prises FTTH construites ou exploitées





2 Rendre accessible les infrastructures, un levier à l'investissement numérique

La longue marche de l'ouverture des infrastructures tierces

La conception et la réalisation d'une infrastructure numérique a beaucoup évolué depuis 10 ans au gré de l'ouverture des infrastructures existantes et de la pression exercée par le régulateur sur ses propriétaires :

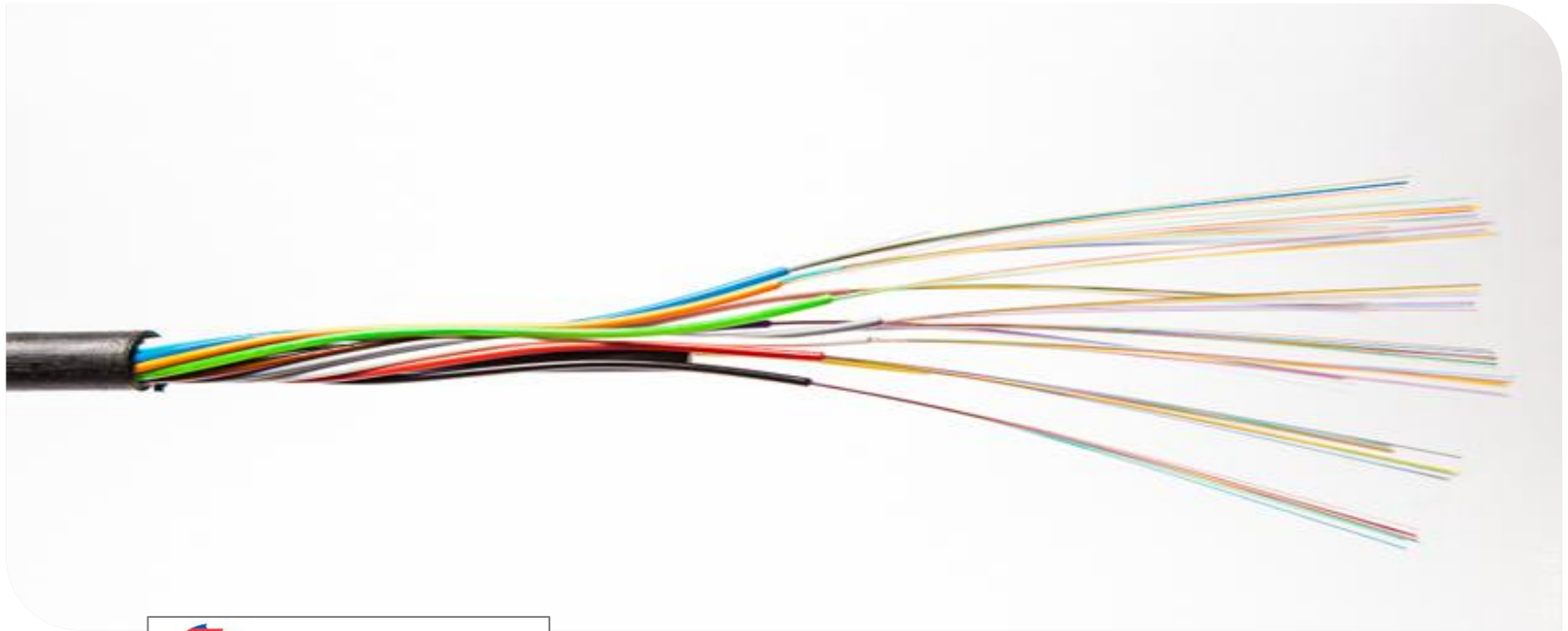
- > **En 2004 : très peu d'infrastructures existantes ne sont mobilisables sur la collecte et le transport**
 - 100% des réseaux de transport et de distribution en génie civil
 - 30% du réseau de collecte est établi sur support THT via la pose (**offre RTE**) ou la location (**offre Arteria**) de fibres optiques les pylônes RTE

- > **En 2007, ouverture organisée des supports HTA-BT des syndicats d'énergie**
 - Démarrage de la mutualisation des infrastructures de collecte et de transport (**FNCCR-ETAT**)
 - Convention quadripartite : le syndicat d'énergie, l'opérateur délégataire, l'autorité délégante, ERDF

- > **En 2007 : tentative d'ingénierie pour la mobilisation des réseaux fluides**
 - Pallier à la carence de fourreaux mobilisables en zone urbaine
 - Pas de résultat satisfaisant

La longue marche de l'ouverture des infrastructures tierces

- > En 2008, ouverture à la location du réseau fibre optique de l'opérateur historique
 - Mutualisation des infrastructures de collecte en amont de NRO (**offre LFO d'Orange**)
- > En 2009, ouverture des fourreaux d'Orange sur le transport et la distribution loués au mètre linéaire et au diamètre occupé
 - Mutualisation des infrastructures de desserte des entreprises (**offre de raccordement de client d'affaires d'Orange**)
- > En 2011, tarification des fourreaux d'Orange adaptée aux zones peu denses loués au nombre de logements desservis
 - Démarrage de la mutualisation des infrastructures pour le FTTH en zone peu denses (**Offre Boucle Locale Optique d'Orange**)
- > Depuis 2012, les tracés et les caractéristiques des infrastructures mobilisables sont peu à peu mis à disposition au format numérique
 - Orange, ERDF, RTE, fourreaux publics, voies navigables...
- > En 2014 : ouverture à la location des sites d'hébergement d'Orange
 - L'histoire continue de s'écrire...

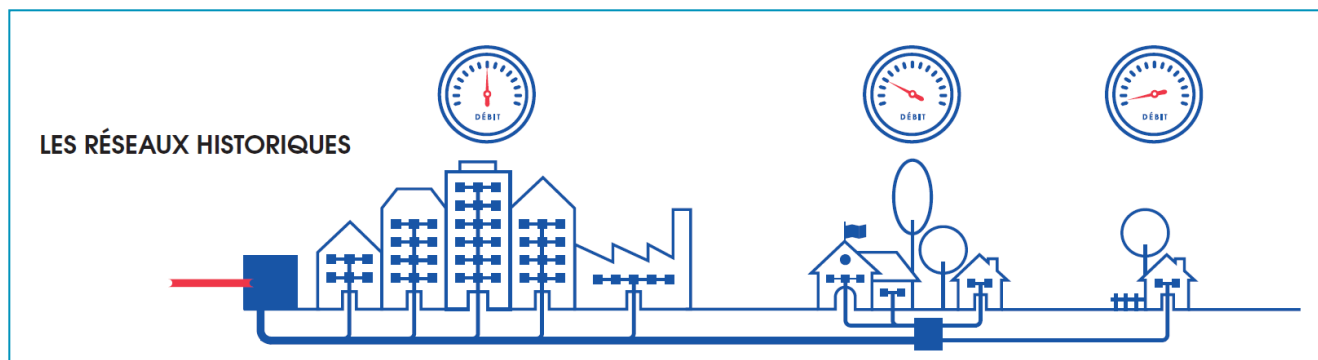


2

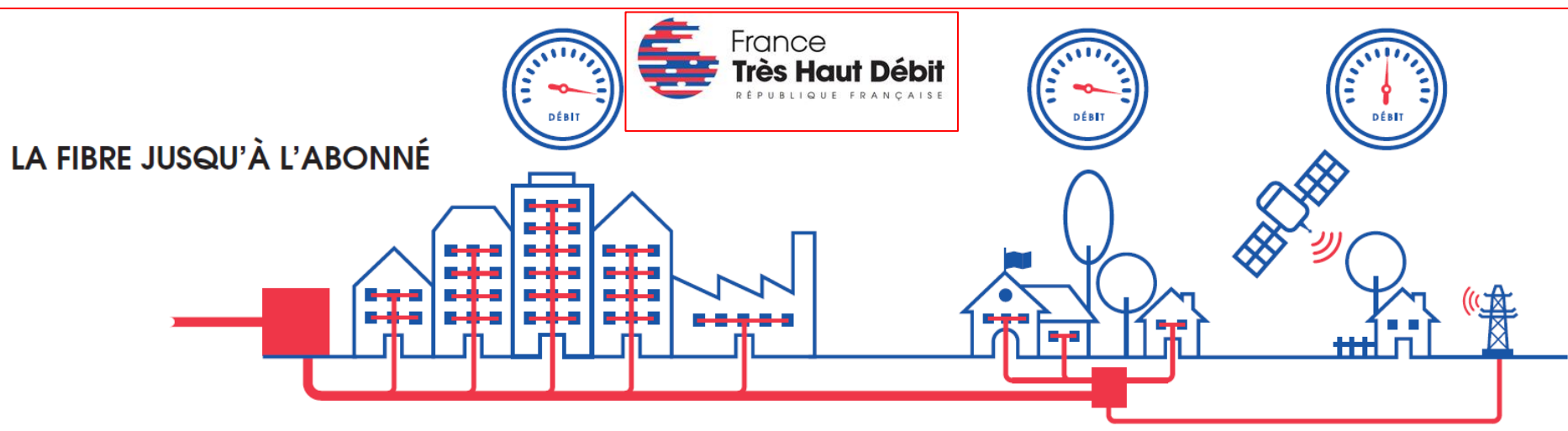


incite à l'investissement FTTH
public privé au plus profond des régions

La mutualisation est le moteur de l'investissement FTTH

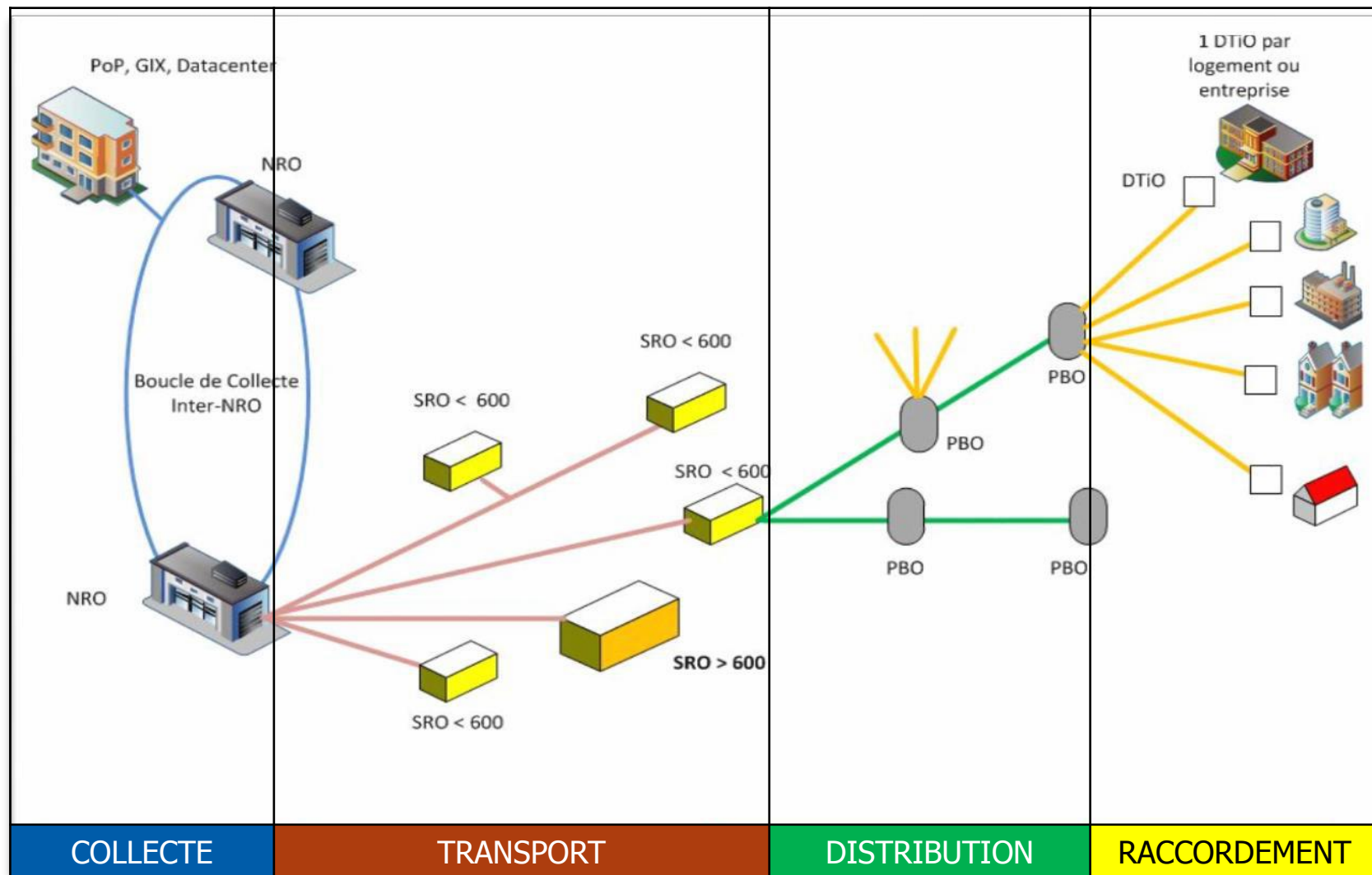


100% de la population  **en Très Haut Débit (>30 Mbps)**



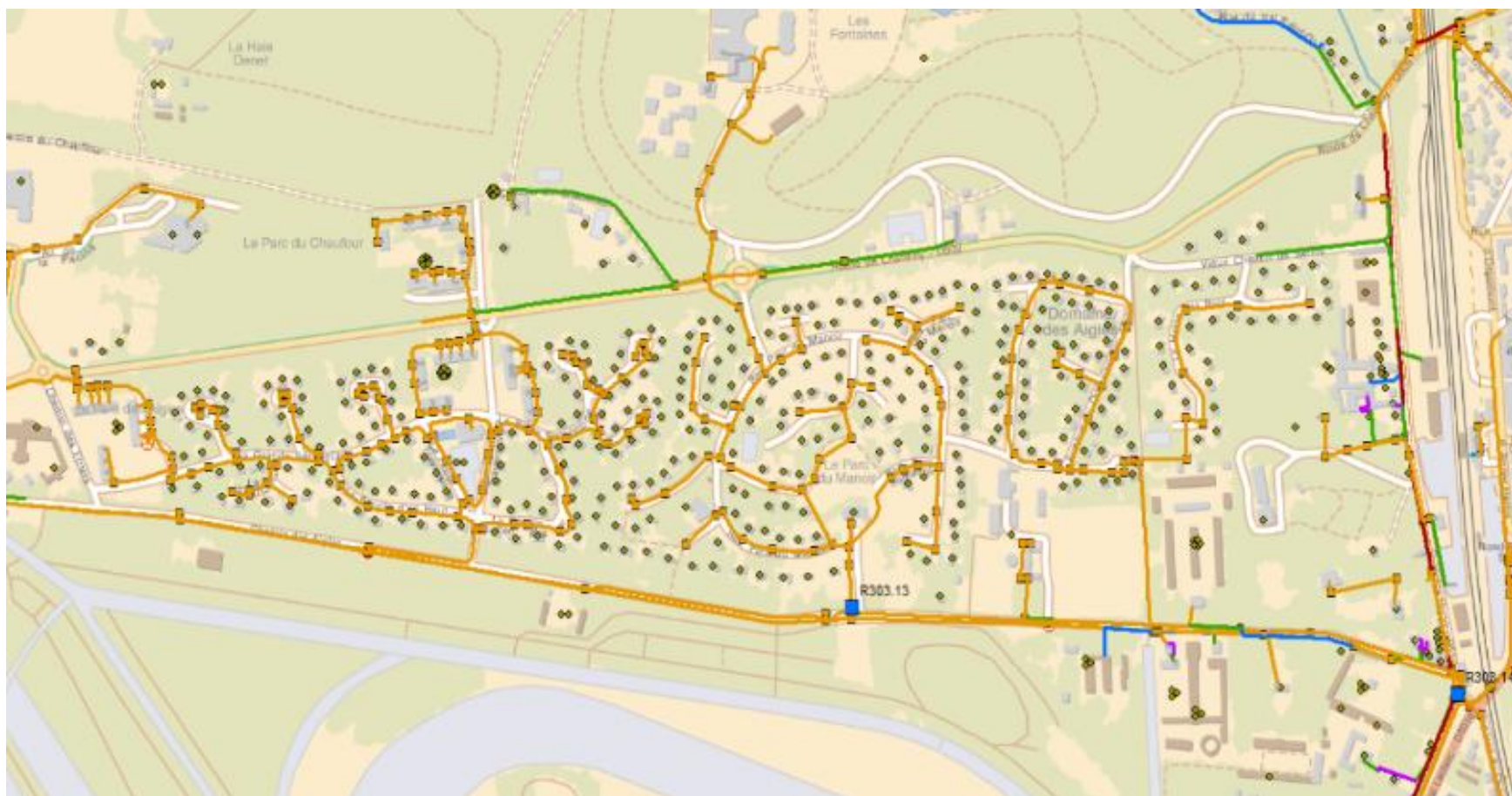
La mutualisation est le moteur de l'investissement FTTH

> La capacité à mutualiser varie selon les 4 composantes d'un réseau FTTH



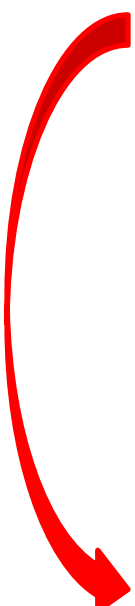
La mutualisation est le moteur de l'investissement FTTH

- La conception du réseau FTTH agrège les infrastructures mobilisables et numérisées pour définir la typologie des ouvrages à construire en fonction des segments.



La mutualisation est le moteur de l'investissement FTTH

- > En moins de 10 ans, le génie civil est devenu le support minoritaire pour l'établissement des nouvelles infrastructures numériques passant de **80% à 5% du linéaire d'infrastructures à créer**
- > Les déploiements en aérien représente **plus de 50% du linéaire déployé** en rural
- > La typologie d'infrastructures mobilisables dépend du segment à construire



Infrastructure	Collecte	Transport	Distribution	Desserte
Les réseaux tiers	1	1	Généralement Impossible	Généralement Impossible
Les fourreaux d'Orange	2	2	1	1
Le réseau aérien BT	Interdit	4	2	2
Le réseau aérien d'Orange	Interdit	5	3	3
Le réseau aérien HTA	Interdit	3	4	Interdit
La façade	Interdit	Interdit	5	4
GC à créer	4	6	6	5

Quelques recommandations de conclusion

> Agir sur l'accessibilité des données

- Nécessité de normaliser les bases de données avec un accès mutualisé
- Création d'une base de données nationale des emprises existantes
- Création du Base Adresses Nationale incluant le bâti

> Agir sur l'environnement contractuel

- Harmoniser les conditions d'accès aux infrastructures existantes
- Imposer un tarif de mutualisation national pour chaque grand propriétaire
- Définir des conventions-cadre nationales et cohérentes

> Penser sur le long terme :

- des règles d'ingénierie neutres technologiquement pour inciter les opérateurs à une occupation efficace sur le long terme
- Inciter les gestionnaires des infrastructures support au maintien opérationnel
- Prendre en compte les évolutions technologiques par les gestionnaires d'emprises



www.axione.fr

 @axione_rip